

LMC SA : Gisèle MBWANSIEM MBIUNG donne le go à la nouvelle phase de collecte des droits de trafic maritime

Kinshasa, le 28 novembre 2025

La salle de conférences de l'Hôtel Béatrice, à Kinshasa, a accueilli, ce vendredi 28 novembre 2025, une cérémonie marquant une étape importante dans la modernisation de la collecte des droits de trafic maritime en République démocratique du Congo.

À cette occasion, les Lignes Maritimes Congolaises (LMC SA) et PADS Corporation SARL ont procédé à la signature officielle du Manuel des procédures encadrant la collecte des droits de trafic maritime, fruit de plusieurs séances de travail et d'harmonisation entre les deux partenaires.

La cérémonie a été présidée par la Directrice Générale a.i. de LMC SA, Mme Gisèle MBWANSIEM MBIUNG MUPA, en présence du Directeur de Cabinet adjoint du Vice-Premier Ministre en charge des Transports, des représentants du Ministère du Portefeuille, ainsi que des directeurs, cadres et agents des deux structures partenaires.

Un cadre opérationnel pour une collecte plus efficace

La signature du manuel, préalablement examiné et adopté par les parties, constitue une étape déterminante dans l'opérationnalisation du partenariat LMC SA-PADS Corporation.

Le document fixe les règles et modalités techniques, administratives et financières applicables à la collecte, à la gestion, au suivi et au contrôle des droits de trafic maritime. Il vise notamment à harmoniser les pratiques, clarifier les responsabilités des différents intervenants et renforcer la traçabilité des opérations.

Cette formalisation ouvre ainsi une nouvelle phase dans la gouvernance et la mobilisation des recettes liées au trafic maritime congolais.

LMC-PADS : une synergie au service de la performance

Prenant la parole, le Directeur Général de PADS Corporation SARL, M. Yannick OLELO MASIA, a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner LMC SA dans la mise en œuvre rigoureuse du manuel et dans la digitalisation du processus de collecte.

Pour PADS Corporation, cette collaboration constitue un levier essentiel pour améliorer la performance du dispositif, sécuriser les opérations et contribuer à l'élargissement de l'assiette recouvrable des droits de trafic maritime.

Gisèle MBWANSIEM MBIUNG : « Cette signature donne officiellement le go »

En clôturant la cérémonie, la Directrice Générale a.i. de LMC SA, Mme Gisèle MBWANSIEM MBIUNG MUPA, a salué cette étape qu'elle considère comme déterminante pour la relance et la modernisation de l'Armement national.

Elle a également exprimé sa reconnaissance au Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour les orientations et les actions engagées en faveur de la relance stratégique de LMC SA.

« L'objectif de ce projet est de booster et de maximiser les recettes générées par la collecte et la perception des droits de trafic maritime. La cérémonie qui nous réunit marque l'aboutissement des séances d'harmonisation du modus operandi, consacré dans le Manuel des procédures de collecte des droits de trafic maritime par LMC SA et PADS Corporation SARL. »

La Directrice Générale a.i. a souligné que cette synergie devrait permettre à LMC SA d'optimiser l'assiette recouvrable des droits de trafic maritime, dont la couverture demeure encore insuffisante.

Elle a, par ailleurs, annoncé le lancement opérationnel du nouveau dispositif pour le 1^{er} décembre 2025, faisant de cette date le point de départ d'une nouvelle phase dans la collecte des droits de trafic maritime.

Un nouvel élan pour l'Armement national

Avec la signature de ce manuel, LMC SA dispose désormais d'un référentiel commun et harmonisé pour encadrer la collaboration avec PADS Corporation et assurer un meilleur suivi des opérations de collecte.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de renforcer les capacités de l'Armement national, d'améliorer la mobilisation de ses ressources et de contribuer à une gestion plus moderne, transparente et performante du trafic maritime en République démocratique du Congo.

Le lancement du dispositif LMC-PADS ouvre ainsi une nouvelle séquence, placée sous le signe de la digitalisation, de la traçabilité, de la performance et de la sécurisation des recettes maritimes.